

( N° 18. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1850.

**Rapport fait, au nom de la Commission des Naturalisations, par M. GILLÈS DE S'GRAVENWEZEL, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Nicolas-Henri-Romain Noël, sergent-major au régiment du Génie.**

Présents : MM. DINDAL, le baron DAMINET, VERGAUWEN, VAN SCHOOR, GILLÈS DE S'GRAVENWEZEL.

(Voir le N° 70, session 1847-1848 de la Chambre des Représentants, et le N° 165 du Sénat, même session.)

MESSIEURS,

Le sieur Noël, Nicolas-Henri-Romain, né à Sissonne, département de l'Aisne (France), vint en Belgique en 1822 avec ses parents qui s'établirent à Jumet (Hainaut). Le 27 juin 1836, le pétitionnaire fut incorporé comme milicien, désigné pour le service actif au 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne : il a continué à servir dans l'armée belge, et y a obtenu le grade de sergent-major au régiment du Génie.

Le pétitionnaire a présenté une demande en naturalisation le 29 décembre 1845. Cette requête, appuyée par les attestations des autorités compétentes, a été accueillie à la Chambre des Représentants, le 26 février 1848; mais transmise au Sénat dans un moment inoportun, elle fut rejetée.

Le pétitionnaire présente à cette assemblée une nouvelle demande appuyée d'une lettre de Monsieur le Ministre de la Guerre qui sollicite de son collègue de la Justice, un avis favorable et son appui près des chambres. Le pétitionnaire, d'après le rapport de ses chefs, mérite d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

*Le Président,*  
DINDAL.

*Le Rapporteur,*  
P. GILLÈS DE S'GRAVENWEZEL.